

## STRATÉGIES 2019-2021 (25 mai 2019)

### Rappel des missions de l'OEP

- 1- Veille stratégique et scientifique
- 2- Mutualisation
- 3- Communication
- 4- Médiation

### 5 axes d'actions

**Axes 1 Communication et événements**

**Axes 2 : Le pôle Recherche**

**Axes 3 - Les partenariats**

**Axes 4 - Des actions sectorielles**

**Axes 5 : Sortir de la précarité financière et réfléchir à l'avenir**

**Axes 1 Communication et événements**

**Approche par les outils**

- **Le site (veille stratégique, mutualisation et communication)** : C'est un point fort de l'OEP que nous devons continuer d'améliorer
  - Opérationnel depuis le printemps 2015, le site actuel répond aux meilleurs standards pour la sécurité grâce à une mise à jour systématique de tous les composants, il offre une adaptabilité à tous les types d'écran (les tablettes, smartphones et e-phones) et une parfaite intégration du multilinguisme.
  - Internationalisation des contenus. Cela reste un souci permanent et malgré une dominance des articles en français, plus de 50 %, l'OEP offre une diversité linguistique réelle. L'emploi de stagiaires permet de renforcer cette tendance.
  - Une bonne connaissance du trafic grâce à un outil statistique performant depuis 2016.
  - Plus de 13 000 articles aujourd'hui publiés
  - La fréquentation du site est en progression lente mais régulière, le taux de rebond est en baisse continue et les durées de consultation en augmentation. Grâce à l'outil statistique et à une politique active de publication en lien avec l'actualité, facilité par les articles mis en vedette dans le bloc « Notre sélection » et la synergie avec Facebook et Twitter, nous parvenons à agir sur l'audience. Il reste cependant en termes de fréquentation d'importantes marges de progression. Ce sont essentiellement des points techniques à mieux gérer, ex. :
    - augmenter les nombres de *retweets* sur Twitter
    - faciliter pour chaque visiteur la transmission des pages vues à des amis
    - etc.
- **La Lettre**

- Diffusion en augmentation régulière : nous approchons les 26 000 abonnés. Toutefois un fichier doit être entretenu. C'est ainsi que nous avons procédé à un nettoyage le fichier de toutes les adresses invalides ou devenues invalides, accumulées au fil du temps, au moyen d'un outil externe. Après ce nettoyage et élimination des doublons, le nombre de destinataires techniques de la Lettre N° 78 s'est réduit à 18 136. Il faut déduire en plus de ce nombre toutes les lettres qui atterrissent dans les indésirables, suspectés d'arrosage, estimé à 7 à 8 000. Donc, le nombre de destinataires effectifs se situe autour de 11 000.
- Traduction en 5 à 8 langues selon la disponibilité des traducteurs. Nous faisons un appel au renforcement des équipes de traducteurs particulièrement pour l'anglais, l'espagnol et le russe.

- **Communication événementielle**

La communication événementielle est surtout liée au Pôle recherche. Nous la traitons donc dans ce cadre.

### **Axes 2 : Le pôle Recherche**

**L'OEP a structuré un pôle Recherche dont les axes de développement restent les suivants :**

- **Référencement**
  - Un référencement systématique de toutes les publications et manifestations scientifiques ayant un rapport avec le plurilinguisme et la communication interculturelle sans garantir l'exhaustivité.
  - Un recensement des chercheurs et centres et équipes de recherche en Europe travaillant sur le plurilinguisme et la communication interculturelle avait été entrepris avec le concours de stagiaires en 2014. Ce travail mériterait d'être repris, mais il nécessite un gros investissement.
- **Poursuivre l'élargissement du comité scientifique au plan international**
- **Collaborations scientifiques** : ces collaborations se font et se défont au gré des projets et des opportunités. La collaboration scientifique la plus durable est celle que nous avons avec l'UFR de EILA et l'École doctorale 132 – Sciences du langage, à travers le séminaire de politique linguistique organisé par le professeur José Carlos Herreras. Une nouvelle collaboration s'est nouée au cours de l'année 2017 avec l'équipe DELLA (Didactique et enseignement des langues et littératures africaines) du Département de français de l'université du Ghana à Accra-Legon. Il s'agit d'une collaboration triangulaire, car elle est liée à une collaboration antérieure avec l'association universitaire LEM-Italia liée à l'Université de Teramo. L'OEP a participé par son président au colloque DELLA 2 en mars 2017 à Accra-Legon et a publié les actes de DELLA 1 sous la forme d'un ouvrage de la collection *Plurilinguisme*. Cette collaboration s'est poursuivie et amplifiée en 2018 avec la publication des actes du colloque DELLA 2 et la participation de l'OEP au colloque DELLA 3 suivi de la publication d'« Écoles, langues et cultures d'enseignement en contexte plurilingue africain ». L'OEP participera (Christian Tremblay et Pierre Frath) au quatrième colloque organisé par l'équipe de l'université du Ghana, animée par Koffi Agbefle « Congrès mondial des chercheurs et experts francophones (CMCF) » en juin 2019. Dans le prolongement de ces collaborations croisées, un nouveau partenariat est né avec le tout nouveau réseau POCLANDE (Populations, Cultures, LANGues et DÉveloppement), qui tiendra son premier colloque à Bordeaux en octobre 2019.

- Lancement de la collection « Plurilinguisme » : 10 volumes sont parus depuis le lancement du projet :
  - *Culture et plurilinguisme* paru le 10 mai 2016
  - *Plurilinguisme et créativité scientifique*, février 2017, coord. Pierre Frath et José Carlos Herreras, Thebookedition, 138 p.
  - *Plurilinguisme et enseignement du français en Afrique subsaharienne*, coord. Koffi Ganyo Agbefle, papier et numérique, février 2017, 280 p.
  - *Plurilinguisme et enseignement du français en Afrique subsaharienne*, février 2017, coord. Koffi Ganyo Agbefle, Bookelis, 280 p.
  - *Culture et plurilinguisme (numérique)*, février 2017, Bookelis
  - *Plurilinguisme et éducation*, décembre 2017, tome I, coord. Jean-Claude Beacco et Christian Tremblay, Bookelis, 217 p.
  - *Plurilinguisme et éducation*, décembre 2017, tome II, coord. Jean-Claude Beacco et Christian Tremblay, Bookelis, 222 p.
  - *Plurilinguisme, entreprises, économie et société*, février 2018, coord. Christian Tremblay, préf. Claude Truchot, Bookelis, 230 p.
  - *Écoles, langues et cultures d'enseignement en contexte plurilingue africain*, coord. Koffi Ganyo Agbefle et Robert Yennah, Bookelis.com, mars 2018, 330 p.
  - - *Langues, formations et pédagogies : Le miroir africain*, coord. Koffi Ganyo Agbefle et Yelian Constant Aguessy, coll. Plurilinguisme, vol. 2018/3, imp. Bookelis (autoédition), 517 p.

Bien évidemment, nous avons l'ambition de garder le rythme de 2 à 3 publications par an. Parmi les projets, il y a l'idée de produire un recueil des « grands textes du plurilinguisme », puisant à la fois dans des articles récents, en gros publiés au cours des 20 dernières années, mais aussi des textes anciens, qui, sans traiter de plurilinguisme à proprement parler, peuvent néanmoins apparaître comme des fondements linguistiques ou philosophiques du plurilinguisme. Le Comité scientifique est invité à faire des propositions.
- La plateforme Youtube de l'OEP
 

De la même façon que l'OEP s'est doté de pages Facebook et Twitter, nous avons mis en place Youtube pour la diffusion des colloques, séminaires et journées d'études que nous organisons.

Sur proposition d'Olga Anokhina, nous avons entrepris de réaliser de courtes vidéos de 3 minutes environ autour d'un mot clé. Pierre Frath a eu la générosité de se prêter à une expérimentation, avant de poursuivre afin de produire une dizaine de vidéos avant d'en envisager la mise en ligne.

Les membres du Comité scientifique sont invités à faire des propositions.
- **Accueil de stagiaires.** Après une pause au cours de l'année 2016, l'OEP connaît un afflux de demandes de stagiaires, généralement pour des travaux de traduction. Mais il existe une demande pour des tâches plus diversifiées, en matière de gestion de sites, de recherche de financement et de partenariats, de communication, qui peuvent être intéressantes pour l'OEP. Il faut privilégier la continuité plutôt que la simultanéité de stages, notre capacité d'accueil ne pouvant pas dépasser deux stagiaires, même si en 2014, nous avons pu avoir trois stagiaires simultanément.

Par ailleurs, la demande de stage s'est tarie début 2019. Depuis l'été 2018, nous n'avons enregistré qu'une demande de stage et celle-ci n'a pu être confirmée faute de pouvoir attribuer à la candidate la moindre gratification.

C'est une question à réexaminer si les conditions financières le permettent.

- **Les Assises :**

- Nous avons retenu le principe que les 5<sup>es</sup> Assises se tiendront au printemps 2019 à Bucarest et avons choisi notre partenaire : L'Académie d'Études Économiques de Bucarest. L'élaboration de la convention de partenariat doit être prête pour la fin juin 2017.
- Il faut rappeler les constantes et points forts des Assises qui font que nous en confirmons le principe :
  - Faire un point périodique des grandes problématiques du plurilinguisme. Toutes les communications font maintenant l'objet d'une publication dans la collection *Plurilinguisme*
  - Aboutir toujours à des propositions précises actualisées.
  - Mobiliser les réseaux : les Assises donnent vie et font vivre les réseaux et permettent de les étendre. De ce point de vue elles sont un point clé de la stratégie de l'OEP.
- Choix du thème : « Le plurilinguisme dans le développement durable ». Le thème donne une coloration particulière aux travaux et constitue le point zéro de la communication. Il faut souligner que le thème possède systématiquement une dimension interdisciplinaire et donne aux travaux une vocation transformatrice.
- Il faut cependant souligner une faiblesse congénitale, qui s'est répétée à chaque édition des Assises : l'absence de relais significatifs de communication. Nous essayons de corriger cette faiblesse à l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition à Bucarest.

Comme ces Assises viennent tout juste d'avoir lieu, l'évaluation est prématurée, mais sera faite en tout état de cause.

- **Le comité scientifique**

Il convient de rappeler les termes d'une résolution adoptée au CA du 30 mars 2016.

Le Comité scientifique a vocation à s'étendre afin de représenter la diversité européenne sur le plan scientifique et linguistique. Sa composition n'est pas limitée par l'Union européenne et peut s'étendre à des pays en dehors de l'Union européenne tels que la Russie ou des États du pourtour méditerranéen, voire inclure des personnalités en raison de leur responsabilité dans des organisations internationales.

Les nouveaux membres peuvent être parrainés par un membre du Comité scientifique qui doit fournir une brève note de présentation biographique et bibliographique.

En vertu des statuts, chaque nouveau membre est validé par le Conseil d'administration.

Le Comité scientifique constitue en son sein un bureau composé de membres ayant le désir et la disponibilité d'animer le réseau constitué par le Comité scientifique et d'assurer de son assistance et de son expertise le Président de l'OEP et le Conseil d'administration.

Les missions ou obligations d'un membre du Comité scientifique peuvent être les suivantes :

- donner son avis sur tout sujet pour lequel l'OEP aurait besoin d'un éclairage de la communauté scientifique,
- participer à des colloques ou séminaires organisés par le comité scientifique,

- contribuer à mieux faire connaître les activités et travaux scientifiques organisés ou parrainés par l'OEP,
- faire connaître l'OEP dans le monde scientifique,
- faire connaître à l'OEP les travaux et manifestations scientifiques en lien avec le plurilinguisme et la diversité culturelle,
- proposer de nouveaux membres pour le comité scientifique en raison de leurs compétences et dans un souci de diversification internationale,
- suggérer des thèmes de colloques, séminaires ou Cahiers de l'OEP,
- assurer éventuellement la coordination d'un numéro des Cahiers de l'OEP.

Dans sa collégialité, le Comité scientifique doit organiser périodiquement un colloque, un séminaire ou une journée d'étude, portant sur un sujet scientifique en rapport avec les objectifs statutaires de l'OEP.

Ces orientations restent entièrement valables aujourd'hui.

Le colloque des 8 et 9 novembre 2018 sur la *gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur*, relève de cette conception d'un colloque de haut niveau, intercalaire par rapport aux Assises.

Il convient de penser aux colloques à venir : voici quelques thèmes qui ont été évoqués : plurilinguisme et créativité (déjà thème des Assises en 2016), plurilinguisme et histoire, plurilinguisme et philosophie, la gouvernance linguistique des grandes agglomérations, la prédominance de l'anglais dans le travail de la Commission européenne quels effets sur les approches politiques, économiques ou juridiques. L'appel à propositions reste ouvert, mais il faut envisager la prochaine programmation pour 2020 ou 2021.

### **Axes 3 - Les partenariats**

- Refonte du comité d'initiative.

Rappelons la réorientation donnée en 2017.

Pendant 10 ans, de 2007 à 2017, le comité d'initiative, qui incluait le conseil d'administration était ouvert aux membres et à des partenaires de l'OEP. Il avait surtout comme mission, se réunissant tous les un ou deux mois, en fonction des circonstances, de produire des nouveaux projets et d'échanger des informations sur la vie de l'OEP.

En donnant une consistance au conseil d'administration en tant qu'organe statutaire autonome, le comité d'initiative a perdu beaucoup de sa vitalité.

Il a donc été repensé sur les bases suivantes :

- Périodicité d'une ou deux réunions annuelles
  - Invitations systématiques de partenaires ou d'intervenants pour traiter d'un thème spécifique
  - Annonce publique de la réunion via la Lettre, le site, Facebook, Tweeter et le Bulletin d'information de l'OEP.
- Les partenariats sur le site Internet, dans *la Lettre*, lors des Assises, etc.

Les partenariats de l'OEP sont multiples, mais au-delà des partenariats quasi institutionnels (DGLFLF et associations membres de l'OEP), ils sont à géométrie variable et sont liés à des actions particulières.

Les partenaires sont particulièrement mis en valeur dans le carrousel qui est présent sur toutes les pages du site, et à la rubrique "Les fondamentaux/Acteurs du plurilinguisme" qui regroupe environ

150 références.

Il faut cependant signaler les partenariats qui sont présentement les plus actifs et dont l'intensité de la collaboration peut varier en fonction de l'actualité :

- GEM+. GEM+ a été notre partenaire pour les Assises à Bruxelles. Il reste un partenaire privilégié pour toutes les questions relatives aux institutions européennes
- L'ADEAF a été un partenaire particulièrement efficace dans le mouvement de réaction à la suppression des classes bilingues et européennes dans les collèges et les lycées. Cette question reste bien sûr d'une actualité aiguë. L'ADEAF est un partenaire intrinsèque.
- Les associations linguistiques œuvrant dans le domaine de l'enseignement supérieur, et qui sont regroupées aujourd'hui dans le réseau GALET (Groupement des associations de langues et d'études étrangères), se sont jointes à l'OEP dans le recours devant le Conseil d'État concernant la réforme du concours d'entrée à l'ENA, où l'épreuve de langue a été réduite à une épreuve d'anglais. Elles ont également répondu à notre appel pour le colloque de novembre 2018. Nous souhaitons donner vie et constance à cette collaboration.
- UPLEGESS. Nous connaissons l'UPLEGESS quasiment depuis l'origine de l'OEP. Nos relations se sont resserrées et ce resserrement s'est matérialisé par l'entrée de Jörg Eschenauer, son président, dans notre conseil d'administration. Voici en résumé les axes de ce partenariat :
  - ➔ L'UPLEGESS a pris une part très active dans l'organisation du colloque de novembre 2018 sur la gouvernance linguistique des établissements d'enseignement supérieur.
  - ➔ Nécessité de nouer des contacts avec les ministres et les services compétents. Une coordination interassociative est souhaitable afin de ne pas agir en ordre dispersé. Cela doit se traduire par exemple par des rendez-vous communs.
  - ➔ L'UPLEGESS propose l'élaboration d'un livre blanc sur le plurilinguisme
  - ➔ Dans notre action vis-à-vis des établissements d'enseignement supérieur (voir plus bas), l'UPLEGESS propose de nous accompagner.

Plusieurs de ces points ont déjà été mis en pratique. Mais il est utile de les rappeler.

Beaucoup d'autres partenaires pourraient être cités, particulièrement l'OIF, l'APLV, DLF, ALF, le réseau POCLANDE, l'Association culturelle « A. Philippide », l'ESIT, l'AIIC, etc. Une trentaine d'institutions ou associations sont ainsi partenaires des Assises à Bucarest (voir sur le site).

Sans la moindre exagération, les partenariats de l'OEP sont une réalité extrêmement vivante et sont réellement l'accomplissement de sa mission la plus profonde.

#### **Axes 4 - Des actions sectorielles**

##### 1) L'enseignement supérieur

Une stratégie s'est élaborée avec la loi Fioraso de 2013.

Nous sommes intervenus, au printemps 2013, en liaison avec DLF-Bruxelles-Europe, et ALF, pendant l'élaboration du projet de loi et pendant le débat parlementaire autour article 2 de la loi Fioraso, devenu depuis l'article L-123-1 du code de l'éducation.

Nous sommes intervenus également à propos de l'arrêté du 16 avril 2014 réformant entre autres l'épreuve de langue du concours de l'ENA et la limitant à l'anglais. Notre réaction a pris la forme d'un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État, recours que nous n'avons pas gagné, mais qui comporte de nombreux points positifs et laisse la porte ouverte à d'autres recours en cas de nécessité.

Le colloque de novembre 2018 s'inscrit dans le même mouvement.

Aucun problème n'est cependant réglé et le nombre de formation de niveau master exclusivement en anglais ne cesse d'augmenter, tandis que les vrais politiques linguistiques



d'établissement sont des exceptions.

On doit évoquer le projet européen lancé par la France de promotion d'universités européennes qui auraient une dimension linguistique dans laquelle le plurilinguisme ne serait pas un faux nez pour la promotion de l'anglais. C'est donc un sujet à suivre, l'appel à projet étant aujourd'hui clos.

Nous devons donc poursuivre notre action dans le cadre d'une stratégie de moyen terme pour lutter contre cette tendance mortifère, dans laquelle la promotion de l'anglais tiendrait lieu de politique linguistique.

Cette stratégie peut s'articuler en quatre points :

- Nous allons continuer de faire pression sur le ministère. Nous avons rencontré en février 2019, à l'initiative et la participation de DLF, et avec celle d'un représentant de l'AFRAV, trois représentants du ministère. Réunion très instructive bien qu'elle n'ait pas été suivie d'effet d'aucune sorte.
- Après des établissements d'enseignement supérieur :
  - D'abord un courrier à l'université de Bourgogne : le courrier dresse un constat détaillé de la situation telle qu'elle ressort du rapport au Parlement pour 2017 et de l'analyse des fiches publiées sur le site Campus France. La violation de la loi est flagrante. Il est donc demandé au Président de l'université des éclaircissements et de faire connaître ses intentions pour mettre son université en conformité avec la loi. Au vu de sa réponse ou de sa non-réponse, nous aviserons et sommes prêts à envisager une action devant le tribunal administratif en vue d'obtenir un jugement pouvant faire jurisprudence. Appel au Conseil d'État sera interjeté si nécessaire.
  - Nous avons l'intention de reprendre contact avec le nouveau président de l'École Polytechnique afin, dès parution, de lui présenter l'ouvrage en cours de publication issue du colloque de novembre 2018.

L'action vis-à-vis de l'enseignement supérieur ne s'arrête pas à la question des formations uniquement en anglais. Il faut une « gouvernance linguistique des universités » qui s'inscrit dans une politique globale du plurilinguisme dans l'éducation de la maternelle à l'enseignement supérieur.

## 2) Les institutions européennes

La Commission présidée par Jean-Claude Juncker et le Brexit ont créé un contexte qui a offert des opportunités d'action au niveau des institutions européennes. Les élections européennes du 28 mai 2019 et la mise en place d'une nouvelle Commission qui s'ensuivra vont fournir un nouveau contexte par rapport auquel nous devons réagir.

Sur ce dossier, nous avons agi en totale intelligence avec l'association bruxelloise GEM+, qui a établi un document de référence, à la rédaction duquel nous avons étroitement participé, et sur la base duquel des contacts ont été noués avec les représentations permanentes française, allemande, italienne et espagnole. Cette action difficile était nécessaire et devra bien sûr se prolonger au niveau des institutions européennes et en particulier de la future Commission.

Notre action conservera ses constantes. Sur le plan de la communication nous continuerons à analyser et évaluer la situation, en particulier la plateforme europa et aussi le comportement linguistique des commissaires et du président, nous la ferons connaître via le site de l'OEP et la Lettre de l'OEP qui est largement diffusée parmi les fonctionnaires de la Commission européenne et au niveau des services ministériels en France.

Mais, nous avons aussi la faculté d'intervenir à travers les députés européens et directement auprès des commissaires concernés.

Il faut donc persévérer. Nous aurons en particulier :

- à démontrer le caractère obsolète des modalités de travail actuelles qui consistent notamment à faire des rédacteurs des traducteurs de premier niveau vers l'anglais de manière quasi exclusive. La Commission devra mettre ses méthodes à l'heure de la traduction assistée par ordinateur, sous le contrôle évidemment de la Direction générale de la traduction.
- à promouvoir l'intercompréhension au moyen d'un effort de formation, non seulement vers le français, qui n'est pas la langue la moins bien servie, mais en particulier de l'allemand.
- à veiller au rééquilibrage des langues officielles dans la symbolique linguistique des institutions européennes.

### 3) L'éducation

L'éducation reste un point fort et constant de l'OEP. Il est inutile ici de rappeler ce qui a été fait par le passé. Pour le présent, l'action principale concerne la diversification des enseignements de langues dès l'école primaire et le développement de classes bilingues. Mais il ne faut pas perdre de vue la nécessité d'élever le niveau général des enseignements de langues dans tous les pays de l'Union européenne et particulièrement en France.

Le principe à défendre est celui d'une politique de 1+2<sup>+</sup> de la maternelle à l'enseignement supérieur. Ce principe a été repris dans le discours du 20 mars d'Emmanuel Macron, mais celui-ci est resté assez vague en ce qui concerne la diversification des enseignements dès l'école élémentaire et des classes bilingues et européennes.

### 4) L'anglicisation de la communication de masse

L'OEP par constitution ne défend en aucune manière quelque purisme linguistique que ce soit. On ne peut à la fois défendre le plurilinguisme et ignorer que les langues sont en contact les unes avec les autres et que ce sont ces contacts entre locuteurs qui permettent les emprunts qui souvent sont des enrichissements pour les langues qui les accueillent.

Cependant, la période récente fait apparaître des phénomènes massifs qui nécessitent notre attention.

Le choix d'un slogan en anglais pour la campagne des JO Paris 2024 n'était pas anodin, même si pour des raisons juridiques, dues à la Charte olympique, il y a bien un slogan en français, dont en réalité la version anglaise n'était qu'une déclinaison.

L'OEP a réagi très fortement et a été gratifié d'un article dans le Figaro et d'une interview par radio Montecarlo. Nos courriers ont reçu des réponses et nous avons pu constater que le slogan a totalement disparu de la communication autour des Jeux Olympiques de 2024.

Le cas du slogan des JO 2024 n'étant que l'aspect le plus spectaculaire d'un phénomène important et profond, nous pensons :

- développer de manière plus systématique la rubrique « Chronique et humeurs »,
- soutenir les actions entreprises par d'autres associations partenaires :
- lancer un site secondaire concernant un nouveau dictionnaire des anglicismes qui prendra la forme expérimentale d'une rubrique *Dix anglicismes par mois pour se remuer les méninges*, déjà évoquée.

### 5) Les entreprises



Le projet ASELAN dont l'objectif était d'intégrer la dimension linguistique dans l'enseignement du management, sous la forme d'un séminaire expérimental, malgré l'échec rencontré dans le cadre du programme européen ERASMUS+, mériterait d'être repris au niveau français.

L'objectif doit être double :

- imposer l'idée que l'anglais ne suffit pas (ce qui était le slogan du Commissaire européen entre 2005 et 2010, Léonard Orban) et promouvoir dans toutes les écoles d'ingénieurs et de management l'enseignement d'une seconde langue.
- imposer l'idée qu'au niveau international, le facteur linguistique, comme dimension à part entière du management, est à la fois un moyen de compétitivité pour l'entreprise et une compétence personnelle financièrement valorisable et valorisée. Les 5<sup>es</sup> Assises à Bucarest ont largement confirmé ce fait.

Encore faut-il, pour mener une telle entreprise, pouvoir s'appuyer sur des partenaires pouvant s'impliquer de manière opérationnelle dans une telle action.

### **Axes 5 : Sortir de la précarité financière et réfléchir à l'avenir**

L'OEP a commencé à sortir de la précarité financière. Il faut donc poursuivre dans cette voie. Mais, après 15 ans d'existence, le moment est sous doute venu de mener une réflexion sur l'action passée et surtout sur l'avenir de l'OEP. L'OEP existe, il est largement reconnu dans les milieux bien informés et sensibles aux problématiques du plurilinguisme. Mais nous devons faire mieux.

L'idée serait d'organiser un séminaire sur cette question en associant à cette réflexion des partenaires.

La Conseil d'administration du 27 mai 2019 devrait permettre d'amorcer cette réflexion.